

Revoilà l'euthanasie !

Posted on 15 mai 2025 by Patrick Rouillier

La mort à la vie dure. On reparle de la loi sur la fin de vie ! C'est bien sûr un euphémisme puisque la fin de vie c'est évidemment la mort, appelons un chat un chat et parlons donc de cette loi sur la mort.

Le gros problème est que le mot, le concept de mort est loin d'être unanime ? Tout le monde est ;bien sûr ,d'accord sur le fait que la mort est la fin de la vie ... mais après, c'est là que ça se gâte.

Il y a deux types de mort et donc de concept de fin de vie

1. **Les rationalistes** : Ils voient la mort comme une réelle fin de vie. Comme une fleur qui fane, comme un animal qui meurt, l'humain disparaît au bout de son cycle de vie. A la mort la matière vivante devient matière organique, puis sous l'action naturelle devient matière minérale. Dans la genèse Dieu dit à Adam : « Tu es poussière et tu retourneras en poussière » ... mais il ne dit rien sur la notion d'âme.

La vie est donc un simple passage dans l'univers, avec un début et une fin.

L'être vivant se définit par sa conscience, cognitive, affective ou organique. Si une de ces formes de conscience se perd, la vie n'est plus.

La maladie d'Alzheimer est un bon exemple de cette évolution avec perte progressive des capacités cognitives, puis affectives et enfin organiques.

Pour les purs rationalistes, pas de mystique dans la mort, la vieillesse est un perpétuel renoncement aux « choses de la vie », la mort étant le dernier abandon. L'euthanasie est l'affaire de chacun.

2. **Les religieux** : Ils croient à une vie après la mort sous la forme d'une entité appelée âme ou autre selon les croyances, qui « vivrait » éternellement soit sous forme éthérée, soit en se réincarnant dans une autre enveloppe charnelle. La vie ne serait qu'une sorte de période probatoire avant le passage vers une éternité conditionnée à son vécu terrestre.

Comme toute entité métaphysique l'âme ne peut être définie dans un modèle humain et reste une inconnue, ce qui pour l'éternité, génère une certaine angoisse.

Pour les religieux la vie et la mort s'inscrivent dans le grand récit de leur croyance et notamment dans les injonctions divines. En général, Dieu a créé la vie et lui seul a le droit de l'ôter. D'où la réticence à l'euthanasie. La mort est l'affaire de Dieu.

Le problème de l'euthanasie, ainsi posé est donc celui de l'inclusion des injonctions religieuses dans les réalités terrestres, ou inversement.

On retrouve le problème bien connu de la confrontations entre nécessités religieuses et les réalités des sociétés humaines. Dans les pays où la religion est d'état ou largement majoritaire (pays Arabe, Pologne ...) c'est la société qui se plie aux nécessités religieuses, dans des pays à majorité laïque c'est le contraire.

Le conflit est ouvert

Côté religieux pas de débat, si dieu a dit ... y a qu'à ! fermez le ban ... la décision n'est pas l'affaire des humains qui doivent se soumettre aux volontés divines. Donc pas d'euthanasie ! plaidons le droit à la vie

Pour les rationalistes on s'appuie non sur une morale divine, mais sur une morale sociale avec l'interdiction de tuer l'autre versus la liberté individuelles. C'est un débat entre les humains et les arguments sont légion :

1. Quand son animal est mourant (chien, chat, vache, cheval ...) on ne supporte pas de le voir souffrir sans espoir de guérison, et on le pique pour abrégé sa vie de souffrance même s'il n'en a pas fait la demande. On devrait avoir la même compassion pour nos proches agonisants dans la douleur physique et morale.
Mon grand père vaut bien votre chat !
2. Nous sommes tous (ou presque !) contre la torture. C'est quoi la torture : »c'est faire souffrir un humain, en évitant de le tuer, pour faire durer la souffrance le plus longtemps possible dans le but d'en obtenir quelque chose. Le refus de l'euthanasie ressemble un peu à la torture, sauf qu'il est à but « non lucratif » mais dans l'espoir d'obtenir une « bonne note » de son dieu.
3. Une certaine analogie devrait s'établir avec le refus ou la demande de la péridurale dans les accouchements. Elle est optionnelle et chacun y trouve sa voie.

La solution est évidemment dans la tolérance. La « déclaration des droits de l'homme » dit que la liberté des uns s'arrête quand elle empiète sur la liberté des autres. Cela ne doit gêner personne si quelqu'un demande l'euthanasie ou au contraire la refuse. À chacun ses croyances, aux religieux la mort dans la souffrance s'il pensent y gagner leur ciel, aux rationalistes le droit de mourir « en douceur » sans hypothéquer leur droit à un ciel auquel ils ne croient pas.

Le fait même qu'il y ait débat montre le niveau d'intolérance de notre société et de radicalisme dans les opinions !



PS Ne négligeons pas, bien sûr, le contrôle sociétal afin que l'euthanasie ne devienne pas un outils d'élimination des gêneurs